



Nous plantons pour les générations futures



ASSOCIATION FORESTIERE Sylviculteurs du Centre Haut-Rhin Montagne, vignoble et plaine

112 Col du BOENLESGRAB – 68610 LAUTENBACH/WASSERBOURG
Tél. 03 89 71 08 60 ou 06 84 89 68 28 mail : groff.remy@gmail.com



Bulletin d'adhésion 2021

Je soussigné(e) : Mme – M.

Adresse :

Code Postal : Commune.....

Téléphone : Portable :

Courriel : @

1. Demande l'adhésion :

- A l'Association Forestière des Sylviculteurs du Centre Haut-Rhin. Cette adhésion permet également d'être membre de la Fédération régionale des associations forestières : Forestiers d'ALSACE.
- Au Syndicat des Forestiers Privés d'Alsace qui me fera bénéficier de l'Assurance Responsabilité Civile de groupe (GROUPAMA ALSACE).

2. Déclare pour l'année 2021, les surfaces de parcelles boisées ci-après :

Commune	Lieu dit	N° section	N° de parcelle	Surface
.....
.....
.....
			Total des surfaces

IMPORTANT : Pour l'assurance responsabilité civile et la défense « recours-conseil » couvrant votre propriété, GROUPAMA demande impérativement :

- Le nom exact du propriétaire légal (personne physique, S.C.I., Groupement Forestier...)
- La surface boisée totale pour chaque commune, faute de quoi la couverture du risque n'est pas possible

3. Paye ma cotisation pour la période de 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 en fonction de la tranche de surface ci-dessous :

Tranche de surface	Cotisation Association	Cotisation Forestiers d'Alsace	Assurance Responsabilité Civile et cotisation Syndicale (1)	Cotisation totale
pas de forêts	8.00 €	2.00 €	Cotisant Sympathisant	10.00 €
De 0 à 4.99 ha	15,00 €	2.00 €	/	17.00 €
de 5 à 9.99 ha	24,00 €	2.00 €	/	26.00 €
de 10 à 24.99 ha	15,00 €	2.00 €	4 € + (1,72 € x ha) = €	21 € + (1.72 € x ha) = €
de 25 à 99.99 ha	30,00 €	2.00 €	4 € + (1,72 € x ha) = €	36 € + (1.72 € x ha) = €
Plus de 100 ha	40,00 €	2.00 €	4 € + (1,72 € x ha) = €	46 € + (1.72 € x ha) = €

Assurance Responsabilité Civile : 4 € + 0,32 €/Ha pour le propriétaire exploitant et cotisation de 1.40€/Ha pour le Syndicat des Forestiers Privés d'Alsace. Cette adhésion par le biais de l'association est exonérée des frais fixes de 7 €.

Montant du paiement : euros par

- Chèque bancaire à l'ordre de « ASSOCIATION FORESTIERE des SYLVICULTEURS DU CENTRE HAUT-RHIN »
- Virement bancaire : (IBAN FR76 1027 8033 0200 0200 4080 145) (BIC CMCIFR2A)
- Espèces

Fait à le / /2021

Signature :

Bulletin et paiement à retourner au Président : Rémy GROFF - 112 Col du Boenlesgrab - 68610 Lautenbach (Wasserbourg)